



**Bourse Uemoa**

**La BRVM ouvre sa séance du Jour**  
*La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ...* • (Page 07)

**Économie**

**Les inégalités de revenus en hausse dans les pays aidés par le FMI**

*Un rapport de l'ONG Oxfam dénonce ce lundi l'augmentation des inégalités dans 64 des 106 pays actuellement aidés par les institutions financières internationales...* • (Page 08)

**Mines**

**Lilium dépose des requêtes contre Endeavour Mining**

*Lilium annonce que le 2 avril 2024, ses filiales Lilium Gold et Lilium Holdings Limited (collectivement ...* • (Page 10)

**Plateforme Industrielle Intégrée d'Adétikopé** • (Pages 3)

# 10 raisons d'investir au Togo, selon l'ACP



**Togo / Exposition historique** • (Page 04)

# « Semaine de l'Indépendance » à l'hôtel 2 Février

**Campagne électorale 2024**

**Le financement public est fixé à 650 000 000 FCFA**

*Au Togo, le montant global du financement public pour la campagne électorale pour le compte des élections ...* • (Page 02)

**Togo**

**L'UEMOA soutient l'autonomisation des femmes handicapées**

*Dans le but de promouvoir l'autonomisation des femmes en général et les femmes handicapées en particulier, l'association des femmes ...* • (Pages 04)

**Afreximbank**

**Un bénéfice net en hausse de 66% en 2023, à 756,1 millions \$**

*L'institution a vu ses fonds propres croître de 17,55 % durant l'année écoulée, à 6,12 milliards de dollars, grâce à ses ...* • (Page 06)

**WANEP-Togo**

**Les ambitions pour les 5 prochaines années de Seyram ADIAKPO**

*Promu nouveau Coordonnateur national du WANEP-Togo, Yawo Seyram ADIAKPO prend désormais en main la destinée du Réseau qu'il veut conduire ...* • (Page 11)



**CANAL BOX**  
VIVEZ L'INTERNET ILLUMINÉ

**FIBREZ SANS FRAIS**

EN AVRIL L'INSTALLATION ET LA BOX FIBRE SONT A 0 FCFA

8866 www.canalbox.tg

## Campagne électorale 2024

# Le financement public est fixé à 650 000 000 FCFA

Au Togo, le montant global du financement public pour la campagne électorale pour le compte des élections législatives et régionales du 29 avril 2024 est fixé à six cent cinquante millions (650 000 000) de francs CFA. L'annonce est faite à travers un communiqué en date du 15 avril 2024 et signé par Hodabalo AWATE, Ministre de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et du Développement des Territoires.

Conformément à la loi n°2013-013 du 07 juin 2013 portant financement public des partis politiques et des campagnes électorales, « l'Etat alloue une aide pour le financement des activités des partis politiques et des campagnes électorales. Les montants

de l'aide publique pour le financement des activités des partis politiques et des campagnes électorales sont fixés par la loi de finances. Sauf dispositions contraires de la présente loi, les conditions et les modalités de répartition de la contribution de l'Etat sont fixées par décret

en conseil des ministres ». A cet effet, le Président Faure Essozimna GNASSINGBE, a fixé, par décret, le montant global du financement public pour la campagne électorale pour le compte des élections législatives et régionales du 29 avril 2024 à six cent cinquante millions (650 000 000) de francs CFA.

## AUX DECIDEURS ...

### Du protocole commercial numérique

En février 2024, les chefs d'Etat africains ont adopté un projet de protocole visant à réglementer le commerce numérique au sein du continent. Ce parcours important mais ambitieux pour l'économie numérique de l'Afrique s'inscrit dans le cadre d'un accord commercial plus large, conçu pour créer un marché continental unique pour la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes. Franziska Sucker explique le protocole, pourquoi il est important et ce qu'il reste à faire.

Le commerce numérique fait référence à l'échange transfrontalier de biens, de services et d'autres éléments échangeables rendu possible par les technologies numériques.

La part de marché de l'Afrique dans le commerce numérique à l'échelle mondiale est faible. Mais il s'est développé rapidement, dépassant la moyenne mondiale. Par exemple, entre 2005 et 2021, les exportations mondiales de services numériques ont augmenté de 40,52 %, tandis que celles de l'Afrique ont bondi de 91,53 %.

Le protocole représente une approche panafricaine consolidée sur les questions de commerce numérique, ouvrant la voie à une convergence réglementaire et à des normes communes.

Il stipule des règles pour les questions spécifiques au commerce traditionnel et au commerce numérique. Les questions spécifiques au commerce numérique comprennent la gouvernance des données, la protection des entreprises et des consommateurs, la facilitation du commerce numérique et l'inclusion numérique.

Les États parties sont tenus de préciser les règles du protocole sur une série de sujets. Ceux-ci incluent les paiements numériques, le transfert de données, les codes sources, les identités numériques, les technologies financières, les technologies émergentes et la sécurité en ligne.

C'est important car il n'existe pas de règles mondiales régissant le commerce numérique. Quarante-deux pays discutent d'une réglementation dans le cadre de l'Initiative conjointe sur le commerce électronique de l'Organisation mondiale du commerce, mais sans résultat jusqu'à présent.

Ce paysage réglementaire fragmenté entraîne des incertitudes juridiques et des coûts de mise en conformité élevés. Le protocole élaboré pour l'Afrique vise à combler ces lacunes.

Un meilleur alignement des réglementations nationales à travers l'Afrique augmentera la sécurité juridique et augmentera l'interopérabilité entre les systèmes du continent.

Améliorer ainsi le climat des affaires contribuera à positionner les entreprises et les start-ups numériques africaines sur la voie de la croissance et éventuellement à perturber les marchés monopolistiques. Il est également probable que cela conduise les entreprises internationales à établir des opérations locales.

La plus grande préoccupation est que l'intégration des économies numériques africaines pourrait exacerber la répartition inégale des bénéfices. Cela pourrait conduire à un renforcement des inégalités sur trois fronts : entre l'Afrique et les autres régions ; entre différents États africains ; et au sein des pays africains eux-mêmes.

Un problème clé est que le protocole pourrait déclencher une concurrence entre les pays africains. Ils pourraient conclure des accords de libre-échange individuels avec des parties extérieures qui initieraient un nivellement par le bas des normes réglementaires alors que les pays tentent d'attirer les investissements étrangers. Cela pourrait aboutir à la création de « hubs de données » régionaux favorisant les acteurs numériques dominants établis. En retour, cela pourrait exposer le marché africain à des abus de pouvoir de marché, avec des effets néfastes sur les économies locales et l'égalité intra-africaine.

Ce qu'il faut, ce sont des politiques complémentaires dans des domaines tels que le droit de la concurrence et le droit fiscal, ainsi que des dispositions en matière de traitement spécial et différencié pour garantir un développement équitable.

Contraintes de capacité. De nombreux pays – en particulier les moins développés – sont confrontés à des défis importants en raison du manque de connaissances et des contraintes budgétaires nécessaires pour développer des cadres réglementaires favorables au niveau national.

Les pays dépourvus de lois actuelles auront besoin d'une aide substantielle. Dans l'attente des annexes détaillées. Le protocole appelle à plus de détails dans les annexes non encore élaborées sur les questions clés. L'absence de ces lignes directrices détaillées pourrait retarder la mise en œuvre complète du protocole. Le chemin pour rendre le protocole efficace est en effet long. Il faut surmonter ces obstacles importants pour garantir une mise en œuvre réussie.

Midas Tigossou



### Communiqué

Le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires communique :

Conformément à la loi n°2013-013 du 07 juin 2013 portant financement public des partis politiques et des campagnes électorales, « l'Etat alloue une aide pour le financement des activités des partis politiques et des campagnes électorales. Les montants de l'aide publique pour le financement des activités des partis politiques et des campagnes électorales sont fixés par la loi de finances. Sauf dispositions contraires de la présente loi, les conditions et les modalités de répartition de la contribution de l'Etat sont fixées par décret en conseil des ministres ».

A cet effet, le Président de la République Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, a fixé, par décret, le montant global du financement public pour la campagne électorale pour le compte des élections législatives et régionales du 29 avril 2024 à Six cent cinquante millions (650 000 000) de francs CFA repartis comme suit :

- financement pour la campagne des élections législatives : trois cent vingt-cinq millions (325 000 000) de francs CFA pour chacune des deux élections, législatives et régionales.
- financement pour la campagne des élections régionales : trois cent vingt-cinq millions (325 000 000) de francs CFA pour chacune des deux élections, législatives et régionales.

Les modalités de l'allocation de ladite contribution se présentent pour chacune des deux élections, comme suit :

- 65% du montant de la contribution de l'Etat sont répartis à égalité entre toutes les listes de candidats ;
- 35% du montant de la contribution de l'Etat sont répartis proportionnellement aux suffrages obtenus, entre les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés.

Le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires et le ministre de l'économie et des finances rassurent les partis politiques et regroupements de partis ainsi que les candidats indépendants que toutes les dispositions sont prises, pour la mise à leur disposition des montants correspondant.

Fait à Lomé, le 15 avril 2024

**Hodabalo AWATE**

Ministre de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et du Développement des Territoires

# Image du jour

**BRVM INVESTMENT DAYS 2024**  
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
Afrique de l'Ouest

**7 MAY • 9:00 - 12:30**  
Agri Commodities Workshop

**8 MAY • 9:00 - 16:30**  
Investment conference

JSE, Johannesburg      www.brvminvestmentdays.com

### Le Togo en chiffres

Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km <sup>2</sup>	21,7 km <sup>2</sup>	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

Plateforme Industrielle Intégrée d'Adétikopé

# 10 Raisons d'investir au Togo, selon l'ACP

L'Autorité de Coordination de la Plateforme Industrielle Intégrée d'Adétikopé (ACP) énumère dans une plaquette, 10 raisons qui devraient stimuler tout investisseur à privilégier la destination Togo. Le pays bénéficie d'un emplacement stratégique avec le Port Autonome de Lomé et l'Aéroport International, facilitant les échanges commerciaux. Son positionnement au cœur des blocs économiques régionaux, ses réformes pour améliorer le climat des affaires, ses accords commerciaux avantageux et ses régimes fiscaux attractifs en font un environnement propice à l'investissement. De plus, le Togo dispose d'une main-d'œuvre qualifiée, d'une place financière dynamique et d'un gouvernement engagé à soutenir le secteur privé, garantissant la sécurité des investissements.

## Un port en eau profonde

Le Port Autonome de Lomé (PAL) est le premier port d'Afrique de l'Ouest et centrale, d'après le classement de The Maritime Executive. Seul port en eaux profondes naturelles de la sous-région avec un tirant d'eau de 16,6 mètres et une longueur de 1050m, il accueille les navires de dernière génération 24h/24. Il est également le port privilégié des pays de l'arrière-pays (Burkina Faso, Niger, Mali). Il permet en outre de rejoindre les principaux ports européens en 7 jours en moyenne, les Etats Unis en 13 jours (sous réserve de liaisons directes) et la Chine en 29 jours. Le positionnement central, la qualité des services et les activités de transbordement font du Port Autonome de Lomé, un hub régional incontournable.

## Un hub aérien performant

Avec sa nouvelle aérogare de 21 000 m<sup>2</sup>, l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE) qui peut accueillir jusqu'à 2 millions de passagers annuels, se positionne comme un hub commercial et économique. Il offre des liaisons directes vers les hubs aéroportuaires mondiaux : Paris, Bruxelles, New York, Washington, Addis-Abeba et vers les principales capitales ouest et centre africaines grâce à la compagnie panafricaine ASKY qui en fait son hub pour ses vols.

## Une porte d'entrée stratégique

Le Togo occupe un positionnement clé en Afrique de l'Ouest, en se trouvant au cœur du corridor Abi-



• Commandant Idiola SANDAH, Administrateur Général de ACP PIA TOGO

djan (Côte d'Ivoire) - Lagos (Nigéria) et en offrant un accès direct à la mer aux pays de l'arrière-pays (Burkina-Faso, Niger, Mali). Ce positionnement est d'autant plus avantageux pour les entreprises installées au Togo, que le pays est au centre de l'intégration régionale. En effet, le Togo appartient à l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), de 122 millions d'habitants et à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) offrant un marché de 350 millions d'habitants. L'intégration régionale offre aux entreprises la perspective d'une libre circulation des biens, services et des personnes. De plus, cette zone présente l'avantage d'une pratique des affaires uniforme et règlementée, régie par le Traité de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires).

## Un climat des affaires attractif

Le Togo a été classé Top reformer en Afrique et 3ème meilleur au monde dans le Classement Doing Business 2020 de la Banque Mondiale avec des réformes phares. Une performance économique et financière reconnue par les principales agences de notation financière au monde : Notation financière de Standard & Poor's (B/B stable), Notation émetteur de Moody's Investors Service (« Moody's ») (B3), Notation crédit souverain de S&P Global Ratings (B/B Speculatif). Tous les services tendent vers un fonctionnement de guichet unique : guichet unique des opérations portuaires (SEGUCE), Guichet unique du foncier, guichet unique de la création d'entreprises, guichet unique de l'investissement, etc.

## Un accès privilégié au marché mondial

Grâce à son appartenance à l'Assemblée Communautaire Paritaire de l'Union Euro-

peenne (ACP-UE), le Togo dispose d'un accès sans quota ni droits de douane à l'Union Européenne. Un accès renforcé par le fait que le Togo est parti à l'accord Tous Sauf les Armes (TSA) de l'UE qui permet aux biens et services produits au Togo d'entrer sur le marché européen librement. Le Togo dispose également de la licence textile depuis 2017 et est partie aux accords AGOA, qui lui offre un accès sans quota ni droits de douane aux Etats-Unis. À travers les accords bilatéraux conclus

## Un cadre juridique et fiscal attractif

Le Togo offre aux Investisseurs trois types de régimes fiscaux adaptés à leurs activités : Un régime douanier de droit commun reposant sur un code général des impôts modernisé. Un code des Investissements attractif adopté en 2019 et qui offre aux Investisseurs des réductions et exonérations fiscales, pour tout Investissement au Togo d'un montant supérieur ou égal à 50 millions FCFA (76.000 Euros). Un régime de zone franche particulièrement intéressant, pour les entreprises dont 70% de la production est destinée à l'exportation.

## Une main d'œuvre qualifiée

Avec 70% de la population ayant moins de 35 ans, le Togo dispose d'une force de travail conséquente. Le taux d'alphabétisation est de 85% ; la main d'œuvre est éduquée, apte à recevoir des formations et à être qualifiée pour tout type d'emploi.

## Une place financière de choix

Le Togo abrite le siège des plus grandes institutions

financières, notamment celui de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) ; et les sièges de grands groupes bancaires panafricains tels que Ecobank et Oragroup se trouvent également à Lomé, la capitale.

## Un gouvernement engagé

Le Gouvernement Togolais a fait le choix d'axer sa croissance économique autour de la réalisation de projets en grande majorité de partenariat public privé. Le Plan National de Développement (PND) 2018-2022 et la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 prévoient notamment un financement des projets à 65% par le secteur privé. Le Gouvernement est donc particulièrement à l'écoute des besoins de ses partenaires privés et met en œuvre les moyens nécessaires pour favoriser les Investissements et faciliter l'installation d'entreprises dans les meilleures conditions. Le Ministère de la Promotion de l'Investissement a notamment été mis en place pour constituer une interface pour les Investisseurs, les orienter, les renseigner et faciliter tout projet d'installation.

## Un pays de paix et de stabilité

Le Togo offre à tout investisseur une sérénité personnelle et une sécurité pour ses capitaux Investis. Le Togo est l'un des pays les plus politiquement stables de la région ouest africaine. Les eaux territoriales togolaises sont en outre considérées comme étant les plus sûres de la sous-région.



### Le Togo en chiffres

Prévisions du commerce extérieur	2021	2022 (e)	2023 (e)	2024 (e)	2025 (e)
Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %)	10,4	6,3	4,9	7,5	7,8
Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %)	6,0	5,5	6,2	6,8	8,6

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigéria	4,0	Malaisie	2,7

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100.

Indicateurs économiques	Togo		Afrique Subsaharienne		Source
	2021	2022	2021	2022	
Croissance du PIB réel	+5,1 %	+5,6 %	+4,5 %	+3,8 %	FMI
Croissance du PIB réel par habitant	+2,6 %	+3 %	+2,3 %	+1,5 %	FMI
Taux d'inflation moyen annuel	+4,3 %	+4,6 %	+11 %	+12,2 %	FMI
Solde budgétaire global, dont compris (en % du PIB)	-6,5 %	-4,9 %	-5,3 %	-4,7 %	FMI
Dette publique (en % du PIB)	63,8 %	63,6 %	56,9 %	55,1 %	FMI
Dette extérieure publique (en % du PIB)	25,8 %	28,0 %	25,1 %	24 %	FMI

Indicateurs économiques	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
PIB nominal en 2021	2,4 Mds USD	1 870 Mds USD	FMI
PIB par habitant en 2021	991,5 USD	1 742 USD	FMI
Part du secteur de l'agriculture dans le PIB	22 %	19 %	ONU/CEP, 2020
Part du secteur de l'industrie dans le PIB	23 %	29 %	ONU/CEP, 2020
Part du secteur des services dans le PIB	55 %	52 %	ONU/CEP, 2020

Togo

L'UEMOA soutient l'autonomisation des femmes handicapées

Dans le but de promouvoir l'autonomisation des femmes en général et les femmes handicapées en particulier, l'association des femmes en service dans les organes de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ont offert 5 millions de francs CFA à l'association pour la promotion de la femme handicapée au Togo (APROFHETO), à Lomé, le vendredi 12 avril 2024.

● Hélène Martelot

À travers ce don, les femmes de l'UEMOA réaffirment leur engagement en faveur de la promotion et de l'épanouissement des femmes dans la région. D'après Aminata Lopaye, la représentante résidente de l'UEMOA au Togo, cette association, fondée sur des principes de solidarité et de sororité, s'est fixée pour objectif principal de contribuer à l'avancement des femmes au sein des organes de l'UEMOA et au-delà, dans tout l'espace communautaire. « Son action vise à encourager l'accès des femmes aux sphères de décision, à promouvoir leur leadership, et à favoriser leur participation active dans les processus de développement économique et d'intégration régionale », a-t-elle souligné. La priorité absolue de la présidente du conseil administratif d'Aprofheto, Téné Sebabe, est d'investir



dans l'éducation des femmes handicapées. Elle souligne l'importance cruciale de l'accès à une éducation de qualité pour leur autonomie et leur épanouissement. Ainsi, Mme Sebabe affirme que ce don sera consacré à des programmes visant à soutenir les jeunes filles handicapées dans leur parcours scolaire et professionnel. Outre l'éducation, la présidente d'Aprofheto met l'accent sur le renforcement de l'autonomie financière des femmes handicapées. « Grâce au généreux don, des initiatives telles que

la création de groupements et de microcrédits seront intensifiées pour encourager l'entrepreneuriat et les activités génératrices de revenus parmi cette population souvent marginalisée », a-t-elle confié. La sensibilisation et l'inclusion occupent une place centrale dans l'action de Mme Téné Sebabe. Elle insiste sur l'importance de sensibiliser le public aux défis auxquels sont confrontées les femmes handicapées et de promouvoir leur pleine participation à la société. Elle a exprimé sa gratitude pour le don généreux et encourage d'autres personnes et organisations à se joindre à l'effort pour l'autonomie et l'inclusion des femmes handicapées. « Ensemble, nous pouvons créer un monde plus juste et équitable pour tous », a-t-elle ajouté. Notons que pour atteindre ces objectifs ambitieux, l'association des femmes en service dans les organes de l'UEMOA a initié et coordonné diverses actions. Ces actions comprennent l'organisation d'événements, de programmes de formation et de sensibilisation, ainsi que la mise en place de partenariats stratégiques avec des institutions et des acteurs clés. De plus, l'association accorde une attention particulière aux jeunes filles en situation de scolarisation et aux jeunes en formation professionnelle, reconnaissant ainsi l'importance de soutenir la prochaine génération de femmes leaders.



Togo / Exposition historique

« Semaine de l'Indépendance » à l'hôtel 2 Février

Du 22 au 28 avril prochain, l'hôtel 2 Février organise un événement historique et culturel pour célébrer l'an 64 de l'indépendance du Togo. L'annonce a été faite par les premiers responsables de l'hôtel le 12 avril dernier au cours d'une conférence de presse.

● Luc Amen

À u programme de la « Semaine de l'Indépendance » : une exposition historique retraçant le circuit chronologique de l'histoire avant, pendant et après l'indépendance (dans le grand Hall de l'hôtel) ; des journées du made in Togo dénommée « Nume Denu du Terroir » autour des buffets dans le jardin de l'hôtel pour déguster « Kuklui, agbelikanklo, deha, tsakpa, louga, gangondoin » et bien d'autres produits locaux. La cerise sur le gâteau, est la possibilité de suivre en direct depuis le bar Oyo Lounge au 27ème étage de l'hôtel, le 26 Avril à partir de 18h, de la réanimation de la flamme en dégustant des boissons locales (tchoukoutchou, deha, liha, Tchakpalo...) et des amuse-bouche (ahayoè, agbelikanklo, kanklo, gaou, tibani, massa, kpedjigaou, kéléwélé...) « Nous avons souhaité sur cette période, mettre les projecteurs



sur l'hôtel, mais pas sur nos chambres ni nos restaurants mais surtout sur la période d'indépendance que nous voulons revivre au Togo. Il y a 8 ans en arrière nous avons inaugurés l'hôtel 2 février en grande pompe et la dynamique continue. Nous sommes les vecteurs de cette dynamique. C'est pourquoi nous avons souhaité faire en sorte que la culture togolaise puisse être remise sur le haut du pavé et faire en sorte que les acteurs qui sont aujourd'hui passés de l'autre côté, que nous puissions au travers de leurs œuvres de différents niveaux, faire revivre cela pendant toute une semaine », a indiqué

M. Serge Messan, directeur commercial et marketing de l'hôtel. « Nous avons voulu faire les choses autrement à travers l'organisation de plusieurs activités à l'hôtel cette année en associant les acteurs culturels pour faire un véritable clin d'œil à la culture togolaise. A partir du 24, l'hôtel fera peau neuve en replongeant dans le passé », a ajouté M. Messan. La « Semaine de l'Indépendance » de l'hôtel 2 Février est organisée en partenariat avec le ministère en charge du tourisme, le musée national, la galerie Coin du Terroir et les associations des artistes et plusieurs autres partenaires.

Golfe et Agoè-Nyivé

Le traitement des demandes liées au foncier, centralisé au Guichet Foncier Unique, dès le 1er mai

Au Togo, les opérations relatives au foncier dans le ressort territorial des préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé dans le Grand Lomé, seront centralisées au Guichet foncier unique (GFU) au siège de l'Office togolais des recettes (OTR). Ceci, à compter du 1er mai, selon une note de l'administration fiscale.

D'après la note, cette démarche vise à simplifier et rationaliser les procédures pour in fine regrouper les demandes d'informations, les dépôts, le suivi et le retrait de divers actes fonciers au sein d'un même guichet. Les documents concernés sont notamment les plans parcellaires, les réquisitions d'immatriculation, les extraits de lotissement, les bornages de terrain, les levés topographiques et les expertises foncières. Selon le fisc, cette transition vers le Guichet foncier unique constitue une avancée majeure dans la



gestion du foncier au Togo. Elle vient compléter diverses réformes foncières déjà opérées par l'OTR, notamment la suppression des deuxième et troisième tampons ou encore la digitalisation du dé-

pôt des titres fonciers et des plans parcellaires. Objectif : assurer la sécurisation des procédures afin de réduire progressivement les litiges fonciers au Togo.

Avec Togo First

Source : FMI, World economic outlook ; dernières données disponibles ; (-) estimations ; (n/a) non disponible ; Le Togo en chiffres ; données du commerce (OMC) ; dernières données disponibles

Principaux pays partenaires du Togo			
Principaux clients (% des exportations)	2020	Principaux fournisseurs (% des importations)	2020
Burkina Faso	13,8	Chine	20,3
Mali	13,0	France	8,6
Bénin	10,0	Inde	7,5
Niger	8,5	Ghana	5,6
Ghana	8,1	Japon	4,3
Inde	7,5	Nigeria	3,6
Côte d'Ivoire	6,4	Allemagne	3,5

Solde courant extérieur (en % du PIB)	-3,3 %	-5,9 %	-1,1 %	-1,7 %	FMI
Réserves de change zone UEMOA (en équivalent mois d'importations de biens et services)	5,8	5,3	4,5	4,5	FMI

Indicateurs du commerce extérieur					
	2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (en % du PIB)	66,9	58,1	56,7	54,4	52,9
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-965	-644	-782	-757	n/a
Balance commerciale (services inclus) (millions USD)	-822	-502	-626	596	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	1,0	-11,4	5,3	1,4	0,8
Exportations de biens et services (croissance annuelle en %)	6,7	-0,7	2,0	2,1	-4,7
Importations de biens et services (en % du PIB)	40,0	32,9	32,7	31,3	31,1

Profil commercial					
	2016	2017	2018	2019	2020
Valeurs du commerce extérieur					
Importations de biens (millions USD)	2.382	1.874	2.116	2.091	2.166
Importations de biens (millions USD)	1.290	1.016	1.080	1.055	1.008
Importations de services (millions USD)	397	427	464	447	407
Exportations de services (millions USD)	530	531	589	576	451

UNION MONETAIRE  
OUEST AFRICAINEUNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINECOMMUNIQUE DE PRESSE DE LA SESSION  
ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION

Le 28 mars 2024

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a tenu le 28 mars 2024 sa première session ordinaire au titre de l'année 2024, dans les locaux du Siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Dakar, en République du Sénégal, sous la présidence de Monsieur Adama COULIBALY, Ministre des Finances et du Budget de la République de Côte d'Ivoire, son Président en exercice.

Ont également pris part à la rencontre, Monsieur Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Jean-Claude Kassi BROU, Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Serge EKUE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Badanam PATOKI, Président de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA).

Au terme des échanges, les conclusions et recommandations ci-après ont été approuvées par le Conseil des Ministres :

**Au titre de la BCEAO**

Examinant l'évolution récente des économies de l'Union, le Conseil des Ministres s'est félicité de la poursuite du dynamisme de l'activité économique au cours de l'année 2023, malgré la conjoncture internationale peu favorable. L'activité économique a, en effet, progressé au quatrième trimestre 2023 de 5,7% du PIB réel en rythme annuel, niveau identique à celui enregistré le trimestre précédent.

Les Ministres ont relevé une baisse du taux d'inflation qui est ressorti à 3,7% en 2023 contre 7,4% en 2022. Ce recul a été favorisé par l'atténuation des pressions inflationnistes sur les produits alimentaires et les efforts des Etats pour lutter contre la vie chère ainsi que les effets des mesures de politique monétaire prises par la BCEAO.

Concernant la situation budgétaire, le Conseil des Ministres a noté une contraction du déficit budgétaire global, base engagements, dons compris, se situant à 5,4% du PIB en 2023, comparativement à 6,7% du PIB enregistré en 2022.

Le Conseil a noté que les perspectives économiques de l'Union restent favorables, mais demeurent tributaires de l'évolution de la conjoncture internationale, de la situation socio-politique et sécuritaire dans l'Union ainsi que des effets du changement climatique. Selon les dernières prévisions de la BCEAO, la croissance du PIB de l'Union, en termes réels, ressortirait à 6,5% en 2024. Cette accélération serait notamment impulsée par la bonne tenue des productions extractives et manufacturières.

En conséquence, les Ministres ont approuvé le Rapport sur la situation économique et monétaire de l'UEMOA au 31 décembre 2023.

Le Conseil a, en outre, adopté le Projet de Décision fixant les montants seuils complémentaires pour la mise en œuvre de la Loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive dans les Etats membres de l'UMOA. Après les seuils adoptés par le Conseil des Ministres de l'Union en décembre 2023, ceux-ci viennent compléter le dispositif de mise en œuvre de la Loi uniforme précitée.

Les Ministres ont également procédé à l'application des articles 67 et suivants des Statuts de la BCEAO, en nommant le Représentant de la Guinée-Bissau au sein du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO.

Enfin, les Ministres ont approuvé les comptes de la BCEAO pour l'exercice 2023 et procédé à l'affectation du résultat financier.

**Au titre de la Commission Bancaire de l'UMOA**

Le Conseil a procédé à l'application des dispositions des articles 5 et 8 de l'Annexe à la Convention régissant la Commission Bancaire de l'UMOA, relatives au renouvellement du mandat d'un membre du Collège de Résolution de la Commission Bancaire.

**Au titre de la BOAD**

Le conseil a approuvé les comptes annuels de la BOAD pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport annuel 2023 de l'Institution.

**Au titre de la Commission de l'UEMOA**

Les Ministres ont échangé sur la situation du Prélèvement Communautaire de Solidarité.

**Au titre de l'AMF-UMOA**

Le Conseil des Ministres de l'UMOA a donné mandat à son Président à l'effet de désigner les représentants des Etats de l'Union respectivement au sein des Conseils d'Administration de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) pour la période 2024 - 2027.

Le Conseil a également mandaté son Président pour approuver, en son nom, la réforme institutionnelle et organisationnelle de l'Organe dès que les consultations sur les points résiduels auront trouvé une réponse satisfaisante.

S'agissant de la Présidence de l'AMF-UMOA, le Conseil des Ministres a renouvelé le mandat de Monsieur Badanam PATOKI à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024.

Enfin, le Conseil a approuvé le budget de l'AMF-UMOA au titre de l'exercice 2024.

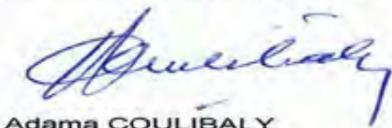
Au terme des travaux, le Conseil a exprimé toute sa reconnaissance à son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal dont le mandat s'achève le 2 avril 2024, pour son accompagnement personnel et celui de l'Etat du Sénégal à l'endroit du Conseil des Ministres de l'Union.

Le Conseil a adressé ses chaleureuses félicitations au Président Bassirou Diomaye FAYE, à la suite de son élection à la magistrature suprême du Sénégal. Il a formulé à son endroit des vœux de succès dans ses nouvelles fonctions au service du peuple sénégalais.

Les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour à Dakar, expriment au Gouvernement ainsi qu'au peuple sénégalais, leur sincère et profonde gratitude.

Fait à Dakar, le 28 mars 2024

Le Président du Conseil des Ministres



Adama COULIBALY

## Afreximbank

### Un bénéfice net en hausse de 66% en 2023, à 756,1 millions \$

L'institution a vu ses fonds propres croître de 17,55 % durant l'année écoulée, à 6,12 milliards de dollars, grâce à ses bénéfices non distribués au titre de l'exercice 2022 et à plusieurs levées de capitaux frais.

La Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a annoncé, dans un communiqué publié le vendredi 5 avril 2024, que son bénéfice net a enregistré une augmentation de 66% en 2023 comparativement à 2022 pour s'établir à 756 millions de dollars malgré un environnement opérationnel difficile. L'institution financière panafricaine dédiée au financement et à la promotion du commerce intra et extra-africain a également indiqué que ses revenus nets d'intérêts ont atteint 1,4 milliard de dollars durant l'année écoulée contre 910,3 millions de dollars au cours de l'année précédente (+58,67 %), grâce notamment à la croissance du portefeuille de prêts et d'avances. Les dépenses d'exploitation totales du groupe ont atteint 304,5 millions de dollars en 2023, soit 34,93 % de plus qu'en 2022, alors que le total de ses actifs a augmenté de 20,12 % pour s'établir à 33,5 milliards de dollars. En outre, les fonds propres d'Afreximbank ont connu une solide croissance de 17,55 % pour atteindre 6,12 milliards de dollars au 31 décembre 2023 contre 5,21 milliards de dollars une année auparavant. Cette croissance s'explique par les



546,8 millions de dollars de bénéfices non distribués (nets des dividendes affectés à 2022) et les 349,8 millions de dollars de capitaux frais levés au cours de l'année écoulée. Sur un autre plan, la qualité des actifs de l'institution multilatérale s'est nettement améliorée. Le ratio des prêts non productifs (NPL) s'est situé à 2,47% en 2023 contre 3,40% en 2022. « Au cours de l'exercice 2023, le groupe Afreximbank a dépassé le budget et a nettement surpassé sa performance de 2022. Ce résultat est largement dû aux réalisations de la banque et de ses filiales », s'est félicité son premier vice-président exécutif, Denys Denya, cité dans le communiqué. « Nous nous concentrons résolument sur l'alimentation de la croissance industrielle, la stimulation du commerce en Afrique et la promotion des exportations à valeur ajoutée, qui sont toutes cruciales pour la prospérité du conti-

ment. Nous continuerons à privilégier le maintien d'un équilibre prudent entre la rentabilité, la liquidité et la sécurité, afin de garantir une marge d'intérêt nette décente et d'assurer une croissance rentable et durable, ainsi que des actifs de qualité », a-t-il ajouté. Fondée en 1993, Afreximbank accorde des financements aux organismes publics, aux investisseurs privés et institutionnels africains ainsi qu'à des entreprises non africaines ayant des activités commerciales sur le continent. Notée « A » par GCR International Scale, « Baa1 » par Moody's, « A- » par Japan Credit Rating Agency (JCR) et « BBB » par Fitch, l'institution financière dispose de deux filiales : un fonds de financement à impact appelée Fonds de développement des exportations en Afrique (FEDA) et une filiale de gestion d'assurance baptisée AfrexInsure. Avec Agence Ecofin

## Fintech

### Zeepay lève 17 millions \$ pour étendre ses services de paiement mobile

Moins de deux ans après sa dernière levée de fonds sous forme de dette, la société de services financiers Zeepay obtient une extension auprès de 4 investisseurs pour soutenir ses projets de développement, à court et moyen terme.

La société ghanéenne de services financiers, Zeepay, a levé 17 millions \$, sous forme d'extension de sa série A auprès d'un groupe d'investisseurs dirigé par Africa 50 et Oikocredit. Cette levée de fonds, annoncée le mardi 9 avril 2024, soutiendra les projets d'expansion de Zeepay sur le continent. La fintech présente dans plus de 20 pays dans le monde prévoit « d'étendre la portée de ses services mobile money dans au moins 10 nouveaux pays au cours des deux prochaines années », a confié Andrew Takyi-Appiah, son cofondateur, qui n'a pas précisé les pays ciblés. Zeepay qui facilite le règlement de transferts d'argent vers des portefeuilles mobile money en Afrique et dans les Caraïbes a traité plus de 10 millions de transactions représentant environ 3 milliards \$ en 2023.



Les transactions de cette fintech pourraient progresser avec les prévisions de croissance annoncées dans le secteur des transferts de fonds. Selon les estimations de la Banque mondiale, réitérées par Oikocredit, les envois de fonds de la diaspora vers des pays à faible revenu ou intermédiaire auraient atteint 699 milliards \$ en 2023 et devraient progresser à 690 milliards \$, cette année. Précisons que cette levée de fonds intervient moins de deux ans après l'obtention d'un prêt

de 10 millions \$ auprès de Symbiotics BV et d'un fonds mauricien. L'opération avait été annoncée en août 2022. Dans le cadre de la récente opération, Zeepay a ouvert son capital à de nouveaux investisseurs : à l'instar d'Africa 50. Cette plateforme d'investissement dans des projets d'infrastructures a réalisé à travers cette fintech ghanéenne, son premier engagement dans le secteur de l'infrastructure numérique en Afrique. Avec Agence Ecofin

## Infrastructures

### AFC lève un prêt syndiqué de 1,16 milliard de dollars

Africa Finance Corporation (AFC), le fournisseur de solutions d'infrastructure en Afrique, a annoncé la clôture réussie de sa plus grande facilité de dette jamais réalisée, un prêt syndiqué de 1,16 milliard de dollars américains, attirant de nouveaux prêteurs du Moyen-Orient, d'Europe et d'Asie.

● Nicole Esso

Cette transaction marque une étape importante dans l'engagement de l'AFC à développer des projets d'infrastructures critiques à travers le continent en renforçant sa flexibilité financière et en diversifiant sa base d'investisseurs. Témoinant de l'attrait de l'AFC sur les marchés de capitaux mondiaux et du rôle central de la Société dans la promotion de la croissance économique et de l'industrialisation en Afrique, les principales institutions financières internationales, notamment First Abu Dhabi Bank PJSC, Mashreqbank PSC, MUFG Bank et Standard Chartered, ont agi collectivement en tant que coordonnateurs mondiaux, avec l'Industrial and Commercial Bank of China (succursale de Londres), agissant en tant que coordinateur pour la Chine. Abu Dhabi Commercial Bank PJSC, Emirates NBD Bank PJSC, Mizuho et Sumitomo Mitsui Banking Corporation ont agi en tant qu'arrangeurs principaux et teneurs de livres mandatés initiaux. De plus, Bank of China et Société Générale S.A ont agi en tant qu'arrangeurs principaux mandatés initiaux. Initialement lancé pour un montant d'un milliard de dollars, le prêt syndiqué sur trois ans a été augmenté après avoir été sursouscrit à 49 %, soulignant la confiance des investisseurs mondiaux dans les antécédents de l'AFC, sa solvabilité et sa capacité à naviguer dans le paysage économique actuel marqué par des complexités mondiales en constante évolu-



tion. Le produit du prêt sera déployé pour faire avancer la mission de l'AFC consistant à fournir systématiquement des solutions rapides et durables pour combler le déficit d'infrastructures de l'Afrique et libérer le potentiel du continent, conduisant à la prospérité pour tous les Africains. « L'intérêt considérable du marché mondial des prêts pour la croissance de l'Afrique est évident dans le grand nombre de prêteurs qui ont soutenu cette syndication, ce qui en fait la plus importante jamais réalisée par l'AFC », a déclaré Samaila Zubairu, Présidente-directrice générale de l'AFC. « Il s'agit d'une approbation significative de notre engagement à garantir que les projets d'infrastructure soutiennent la transformation locale et la capture de valeur, donnant ainsi l'impulsion indispensable à l'industrialisation de l'Afrique, à l'amélioration des recettes d'exportation et à la création d'emplois. » La position de l'AFC en tant que partenaire de choix de premier plan entre les parties prenantes et les investisseurs africains et mondiaux pour des résultats mutuellement bénéfiques reflète l'engagement incessant de la Société à façonner un avenir plus brillant et plus prospère pour l'Afrique et les Africains.

Des institutions financières, dont la Société Générale, la Banque Muscat et Intesa Sanpalo Bank Luxembourg S.A., ont rejoint le syndicat en tant que premiers prêteurs, démontrant la capacité de l'AFC à constituer une coalition mondiale d'investisseurs confiants dans les fondamentaux solides de la Société en tant qu'institution de la plus haute qualité d'investissement en Afrique. Forte de sa notation de crédit A3 par Moody's, l'AFC a fait des progrès significatifs dans la diversification de ses sources de financement ces dernières années. En 2023, la Société a orchestré un prêt syndiqué de 625 millions de dollars américains, son deuxième plus important, auprès de prêteurs principalement du Moyen-Orient et d'Asie. L'AFC a également obtenu une ligne de crédit à long terme de 350 millions de dollars auprès de la Banque africaine de développement (BAD) et un accord de prêt de 50 millions d'euros avec l'institution italienne de financement du développement, Cassa di Risparmio di Venezia (CRV). Les deux accords ont été signés en marge de la COP28 à Dubaï. De plus, la Société a reçu 400 millions de dollars américains de l'Exim Bank of China.

## Maroc

### Bank of Africa cède ses parts dans la compagnie de transport maritime Africa Morocco Link

CTM qui a racheté les actions cédées élargira sa présence dans le secteur du transport maritime au Maroc et poursuivra le développement d'AML.

Le groupe bancaire marocain, Bank of Africa, a cédé les 51 % de parts qu'il détenait dans la compagnie de transport maritime Africa Morocco Link (AML). L'annonce a été faite le jeudi 4 avril 2024. Le montant de la cession n'a pas été dévoilé, mais l'acquéreur des actions du groupe bancaire panafricain est connu. Il s'agit de la Compagnie de transports au Maroc (CTM), créée en 1919 et cotée à la



Bourse de Casablanca. Avec le rachat des actions de Bank of Africa, CTM élargira sa présence dans le secteur du transport maritime au Maroc et poursuivra le développement d'AML. Celle-ci est une joint-venture, créée en juin 2016 entre Bank of Africa (51 %) et l'armateur

grec Attica Holdings (49 %), qui renforcera ses liaisons maritimes, via ses navires. Pour la CTM, cette acquisition marque une nouvelle étape dans sa stratégie de diversification. La réalisation effective de l'opération d'acquisition est soumise à certain nombre de conditions suspensives, en particulier l'obtention de l'autorisation réglementaire des autorités de la concurrence au Maroc. Avec Agence Ecofin

**BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE**

lundi 15 avril 2024

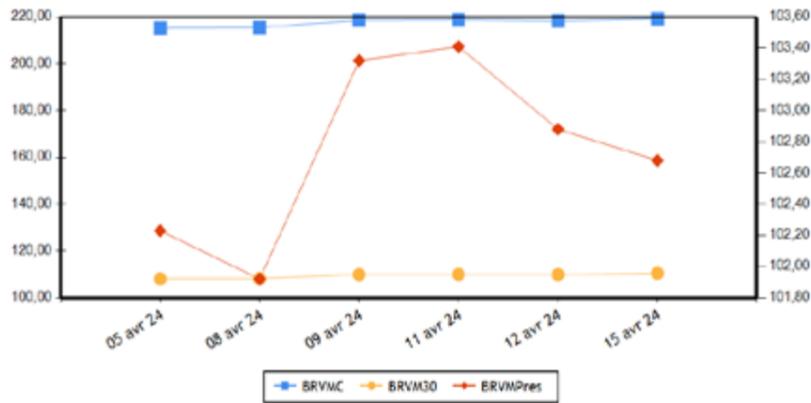
N° 72

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>219,15</b>
Variation Jour	0,37 %
Variation annuelle	2,33 %

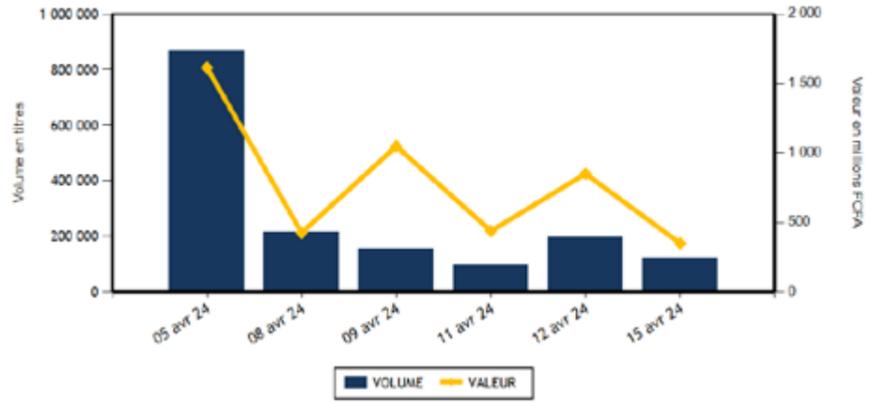
<b>BRVM 30</b>	<b>110,45</b>
Variation Jour	0,49 %
Variation annuelle	2,41 %

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>102,68</b>
Variation Jour	-0,19 %
Variation annuelle	1,19 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	8 152 907 803 691	0,37 %
Volume échangé (Actions & Droits)	114 885	-37,79 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	294 206 988	-59,53 %
Nombre de titres transigés	39	-2,50 %
Nombre de titres en hausse	9	-18,18 %
Nombre de titres en baisse	17	30,77 %
Nombre de titres inchangés	13	-18,75 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 246 425 608 425	-0,10 %
Volume échangé	5 776	-54,42 %
Valeur transigée (FCFA)	55 473 183	-55,14 %
Nombre de titres transigés	6	-25,00 %
Nombre de titres en hausse	3	50,00 %
Nombre de titres en baisse	2	100,00 %
Nombre de titres inchangés	1	-80,00 %

**PLUS FORTES HAUSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	3 495	4,33 %	9,22 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	9 320	2,98 %	0,22 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	5 790	1,58 %	8,22 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	11 000	1,43 %	0,92 %
ONATEL BF (ONTBF)	2 320	0,87 %	1,75 %

**PLUS FORTES BAISSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	740	-7,50 %	-17,78 %
SAPH CI (SPHC)	2 180	-7,43 %	-7,23 %
SOGB CI (SOGC)	3 500	-2,78 %	7,03 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	645	-2,27 %	-11,03 %
SICABLE CI (CABC)	1 095	-2,23 %	-1,35 %

**INDICES PAR COMPARTIMENT**

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	102,68	-0,19 %	1,19 %	20 479	81 606 540	6,96
BRVM-PRINCIPAL	36	105,30	0,69 %	1,29 %	94 406	212 600 448	12,27

**INDICES SECTORIELS**

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	102,76	-0,05 %	1,71 %	3 807	10 764 900	39,43
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	546,87	0,63 %	2,90 %	19 830	73 702 255	8,28
BRVM - FINANCES	15	88,13	0,58 %	1,98 %	50 990	167 299 363	5,97
BRVM - TRANSPORT	2	398,98	-0,89 %	20,55 %	1 073	1 749 935	8,86
BRVM - AGRICULTURE	5	168,62	-2,55 %	4,37 %	35 368	36 097 355	8,72
BRVM - DISTRIBUTION	7	318,04	-0,51 %	-3,10 %	2 074	3 303 310	11,22
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	913,07	-7,50 %	-17,78 %	1 743	1 289 870	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	9,81
Taux de rendement moyen du marché	8,28
Taux de rentabilité moyen du marché	9,20
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	139
Volume moyen annuel par séance	326 736,00
Valeur moyenne annuelle par séance	886 092 963,79

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	4,42
Ratio moyen de satisfaction	9,58
Ratio moyen de tendance	216,58
Ratio moyen de couverture	46,17
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	4,44
Nombre de SGI participantes	28

**Définitions**

- Valeur moyen annuel par séance
- Valeur moyenne annuelle par séance
- Ratio moyen de liquidité
- Ratio moyen de satisfaction
- Ratio moyen de tendance
- Ratio moyen de couverture
- Ratio moyen de couverture

**Indicateurs**

- Taux moyen de rotation
- PER moyen du marché
- Taux de rendement moyen
- Taux de rentabilité moyen
- Prime de risque du marché

**BRVM COMPOSITE**

- Volume annuel échangé / nombre de séances
- Valeur annuelle échangée / nombre de séances
- Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
- Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
- Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
- Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

**Indicateurs**

- Moyenne des taux de rotation des actions cotées (Volume transigé/capital flottante)
- Moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
- Moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
- Moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
- 11 / 18 PER moyen du marché - 10 taux de référence actual des emprunts d'état

**BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES**  
Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma  
Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01  
Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85  
Fax : +225 20 37 66 84  
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

**PAYS DE L'UEMOA**

## Économie

## Les inégalités de revenus en hausse dans les pays aidés par le FMI

Un rapport de l'ONG Oxfam dénonce ce lundi l'augmentation des inégalités dans 64 des 106 pays actuellement aidés par les institutions financières internationales.

Les inégalités de revenus ont progressé dans plus de 60% des pays actuellement sous programme d'aide du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM), atteignant parfois les seuils d'alerte des Nations Unies, selon un rapport publié lundi par l'ONG Oxfam. Selon le rapport, 64 des 106 pays actuellement aidés par les institutions financières internationales (IFI) ont vu leurs inégalités augmenter sensiblement, étant même particulièrement élevées dans une quarantaine d'entre eux, dont le Ghana, le Honduras ou le Mozambique. «Le FMI et la BM présentent la lutte contre les inégalités comme une priorité mais soutiennent dans le même temps des politiques qui l'augmentent. Les gens ordinaires souffrent toujours plus du fait des coupes budgétaires dans la santé, l'éducation ou les transports. Ce haut niveau d'hypocrisie doit cesser», a déclaré dans un communiqué la responsable d'Oxfam à Washington, Kate Donald.

## Augmentation de la dette publique

Plus encore, l'augmentation de la dette publique, notamment du fait de la hausse des taux d'intérêt, réduit d'autant la capacité de ces pays



● Kristalina Georgieva, la directrice générale du FMI, le 14 avril 2023 à Washington (États-Unis). AFP

à financer correctement la santé, l'éducation ou les protections sociales nécessaires pour réduire les inégalités. Cependant «l'accord signé par la BM visant à réduire les inégalités, une première en 80 ans, est une décision historique. Mais si la Banque veut réellement agir en la matière, le premier test sera d'en faire une priorité pour ses prêts aux pays les plus pauvres», a ajouté Kate Donald. L'aide aux pays en développement, en particulier ceux qui sont actuellement en situation de crise de la dette ou qui risquent d'y tomber, sera l'un des principaux sujets abordés à l'occasion des réunions annuelles du FMI et de la BM, qui se dérouleront toute la semaine à Washington.

## États endettés

Les dépenses publiques nécessaires pour soutenir les économies face à la pandémie

puis aux chocs provoqués par l'inflation mondiale ou encore la guerre en Ukraine ont poussé les États à s'endetter, à un moment où les taux d'intérêt sont remontés, sous l'impulsion des banques centrales des principales économies, aux prises avec l'inflation. Un cocktail qui a augmenté significativement le service de la dette dans certains pays, incapables de faire dès lors face à leurs échéances, qui mobilisent parfois plus de la moitié de leur budget. Le FMI insiste régulièrement, lors de ses programmes, sur la nécessité pour les gouvernements de protéger les groupes les plus vulnérables au sein de leurs populations, alors que de son côté la mission première de la Banque mondiale reste de mettre fin à la pauvreté dans le monde.

(AFP)

## Automobile

## En perte de vitesse, Tesla taille dans ses effectifs

Tesla va licencier « plus de 10% » de ses effectifs mondiaux, selon une note interne envoyée par son patron, Elon Musk, aux salariés. Une annonce qui intervient dans un contexte difficile pour le constructeur américain, confronté à une faible demande pour ses véhicules électriques.

Période difficile pour Tesla. Après un premier trimestre jugé catastrophique par certains analystes en raison d'une forte chute de la production et des livraisons, le constructeur américain de voitures électriques va tailler dans ses effectifs et va se séparer de plus de 10% de salariés au niveau mondial. Soit plus de 14.000 personnes dans la mesure où Tesla comptait 140.473 employés dans le monde en décembre 2023. C'est ce qu'a indiqué ce lundi Elon Musk dans une note interne dévoilée par la publication spécialisée Electrek dans laquelle le directeur général du groupe automobile explique qu'au moment où l'entreprise se prépare à sa « prochaine phase de croissance », il est « extrêmement important d'examiner tous



● Selon son dernier rapport annuel, Tesla comptait 140.473 employés dans le monde en décembre 2023. (Crédits : Aly Song)

les aspects du groupe pour réduire les coûts et augmenter la productivité. » « Il n'y a rien que je déteste davantage » que de procéder à des licenciements, « mais il faut en passer par là », écrit Elon Musk. « Cela va nous amener, nous rendre plus innovants et mobilisés pour notre prochain cycle de croissance

». De quoi tenter de rassurer les investisseurs à quelques jours de la présentation le 23 avril prochain des résultats financiers du premier trimestre 2024, lesquels s'annoncent décevants après le recul de la production et des livraisons observé au cours des trois premiers mois de l'année.

Avec latribune.fr

## Historique

## Il fait 25 degrés dans la région la plus froide du Japon

Un record de chaleur pour cette période de l'année a été battu ce lundi à Sapporo, dans le nord du pays.

Le thermomètre à Sapporo a dépassé lundi les 25°C, battant ainsi un record de chaleur pour cette période de l'année dans la capitale de l'île d'Hokkaido, tout au nord du Japon, a annoncé l'agence météorologique nippone (JMA). Située dans la région la plus froide du Japon, Sapporo a accueilli les Jeux olympiques d'hiver de 1972 et organise chaque février un festival de la neige très populaire, avec des sculptures de glace géantes. C'est la première fois que les températures à Sapporo dépassent les 25°C si tôt dans l'année, depuis le début des relevés statistiques dans cette



ville en 1877, a déclaré à l'AFP Shuichi Yoshida, un responsable de l'antenne régionale de la JMA à Hokkaido. La température moyenne à Sapporo pour un 15 avril est de 11,5 degrés et le précédent record de précocité pour voir le thermomètre atteindre les 25 degrés datait du 20 avril 1998 (25,1 degrés).

## Considérée comme

## En cas de divorce...

## Broyer des photos de mariage, c'est un business en Chine

Une entreprise propose ce service et les déchets servent à produire de l'électricité. L'opération est sensible.

Dans un entrepôt poussiéreux en Chine, un opérateur introduit dans une déchiqueteuse industrielle des photos de jeunes mariés radieux: un moyen de tourner la page pour leurs propriétaires divorcés, mais aussi... de produire de l'électricité. Les photos de mariage sont une chose sérieuse en Chine et les couples dépensent souvent des sommes importantes pour des clichés élaborés, pris dans les parcs, rues historiques ou temples, censés illustrer leurs liens supposés indéfectibles.

## Des millions de divorces chaque année

Mais dans un pays où des millions de divorces sont prononcés chaque année, de nombreuses photos de ces bonheurs conjugaux fanés finissent, au mieux, au grenier ou à la poubelle. L'entreprise de Liu Wei, spécialisée dans la démolition, offre une alternative: détruire physiquement ces souvenirs photographiques. «De par notre activité, on a découvert que la destruction de biens personnels, c'était un peu une niche que personne n'avait repérée», explique le chef d'entreprise de 42 ans dans son usine de Langfang, située à environ 120 km de Pékin.

## Malgré un certain tabou

Il subsiste en Chine un certain tabou autour de la destruction des photos de personnes vivantes, mais l'entrepôt de Liu Wei reçoit en moyenne



de cinq à 10 demandes par jour, venant de tout le pays. Tout y passe: des grandes photos murales encadrées jusqu'aux petits albums. Des produits qui sont le plus souvent constitués de plastique, d'acrylique et de verre. Dans l'entrepôt, à l'aide d'une bombe de peinture noire, les employés masquent les visages des clients afin de préserver leur vie privée. Puis fracassent le verre à l'aide d'une masse. «Ce sont toutes des personnes qui essaient de tourner la page», déclare Liu Wei.

## Aperçu de familles brisées

Les photos donnent un aperçu de ces familles, maintenant brisées, à des époques plus heureuses. Sur l'une d'elles, une femme en robe de mariée blanche est allongée sur un lit de fleurs, tandis qu'une autre montre un couple amoureux se regardant tendrement dans les yeux. Là, des tourtereaux sont vêtus de maillots de football assortis, ballon en main, tandis qu'à côté gît l'image d'un homme épris de sa femme enceinte, sur le ventre de laquelle il pose tendrement son visage.

## Plus d'un millier de

## estivale

La JMA considère 25°C comme une température estivale au Japon, selon son système actuel de classification. «Nous ne pouvons pas exclure la possibilité que le changement climatique ait joué un rôle» dans ce record de chaleur précoce à Sapporo, a ajouté M. Yoshida. Des pics de chaleur précoces sont de moins en moins rares dans le monde. La Suède a par exemple connu début avril son début d'été le plus précoce jamais enregistré, avec des températures de plus de 10°C pendant cinq jours consécutifs dans trois villes du sud du pays.

(AFP)

## clients

Depuis son lancement il y a un an, environ 1100 clients ont déjà sollicité ce service de destruction, affirme Liu Wei. La plupart sont âgés de moins de 45 ans et environ deux tiers sont des femmes. Des clients qui souhaitent souvent rester discrets. Plusieurs d'entre eux, sollicités par l'AFP, n'ont pas souhaité s'exprimer. Leurs motivations pour se séparer des photos de mariage sont souvent complexes. «Peu le font par malveillance», déclare Liu Wei. «C'est surtout parce que cet objet suscite en eux certaines pensées ou certains sentiments» négatifs ou «qu'il constitue un obstacle» pour surmonter leur chagrin, souligne-t-il.

## Certains se déplacent

Certaines personnes font le déplacement en personne pour assister à la destruction des photos, afin de mettre une sorte de point final à un chapitre de leur vie. Etant donné le caractère irréversible du processus, Liu Wei contacte ses clients peu avant la destruction, afin de leur donner une dernière chance de récupérer leurs objets au cas où ils regretteraient leur décision.

(AFP)

## Liste des événements à caractère économique de 2024

EVENEMENTS	PERIODE	LIEUX / CONTACTS	ORGANISATEURS
9 <sup>ème</sup> édition du Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture	08 au 11 février 2024	Oran, Algérie +213 20 30 56 54/ 213 5 55 57 80 16 Email : <a href="mailto:spia@capaalgerie.com">spia@capaalgerie.com</a> <a href="https://www.capaalgerie.com">https://www.capaalgerie.com</a>	Gouvernement Algérien
14 <sup>ème</sup> Salon méditerranéen de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	15 au 19 mai 2024	Palais des Foires Sfax (Tunisie) +216 74228770 / 28 610 000/01 <a href="http://www.smamedfood.com">www.smamedfood.com</a>	Sfax International Fair Association
3 <sup>ème</sup> édition du Forum International de l'Intermédiation, du Numérique et de l'Innovation (FONI 2024)	16 au 17 mai 2024	Hôtel 2 février Lomé/Togo +228 93 03 36 36 / +228 97 67 30 30 +228 22 20 38 41 <a href="mailto:INSCRIPTIONS@FONI.AFRICA">INSCRIPTIONS@FONI.AFRICA</a> <a href="http://WWW.FONI.AFRICA">WWW.FONI.AFRICA</a>	Afrik Créances
9 <sup>ème</sup> édition du Salon « PETROAFRICA »	25 au 28 juin 2024	El Kram expo center, Tunisie Email : <a href="mailto:besma@petroafrica.org">besma@petroafrica.org</a> <a href="http://www.petroafrica.org">www.petroafrica.org</a> Tél : +216 22 310 729 / +216 54 246 752	XTRADE For Events Secteur : Pétrole, Gaz, Energie
Salon international du Transport et de la Logistique « Logistica Africa 2024 »	25 au 28 juin 2024	Centre Main Bowi de Tafawa Balewa Square à Lagos, Nigéria <a href="mailto:kayodesoquntuase@yahoo.co.uk">kayodesoquntuase@yahoo.co.uk</a> +234 81 328 37 393	Chambre de Commerce et d'Industrie de Lagos, Nigéria
1 <sup>ère</sup> édition du Forum Economique et Culturel des Africains Francophones de l'Amérique (FECAF 2024)	15 au 17 août 2024	New-York (USA) +1 (347) 908-1527/ + 1(845)288-0858 (+225) 27 22216 801	Obled Corporation 259 Wintrop St, Brooklyn NY11225 et Findeo (Côte d'Ivoire)
2 <sup>ème</sup> édition du Salon des Séniors	07 au 09 novembre 2024	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI-BENIN) +229 97 09 64 17 / +229 60 91 78 00 Email : <a href="mailto:leconomistbenin1@gmail.com">leconomistbenin1@gmail.com</a> <a href="http://www.leconomistbenin.com">www.leconomistbenin.com</a>	L'Economiste du Bénin
Africa Ceo Forum Rendez-vous annuel du secteur privé africain	16 au 17 mai 2024	Kigali Rwanda Email : <a href="mailto:register@theafricaceoforum.com">register@theafricaceoforum.com</a> <a href="mailto:partners@theafricaceoforum.com">partners@theafricaceoforum.com</a> tél : +221 33 889 21 06	IFC Jeune Afrique Média Group

**NB : Pour la publication de vos événements Foire, Salon, journées porte ouverte dans la présente rubrique, veuillez contacter le 60917800/69190880**

Email : [leconomistbenin1@gmail.com](mailto:leconomistbenin1@gmail.com)

Site web : [www.leconomistbenin.com](http://www.leconomistbenin.com)

## HOROSCOPE finance

**Bélier** Par sa maîtrise sur le secteur de la vie matérielle, il n'est pas impossible que Jupiter impose à certains d'entre vous une contrainte financière assez importante. C'est vrai surtout pour ceux qui se sont lancés dans des projets exagérément grandioses et qui ont pris des décisions irréalistes par excès d'optimisme. Ne vous laissez pas aller à des dépenses exorbitantes pour votre plaisir.

**Taureau** Prenez bien soin de ne pas compromettre l'équilibre de votre budget. Ce climat lunaire plutôt malsain risque de vous entraîner à prendre de mauvaises décisions dans ce domaine. Soyez doublement prudent.

**Gémeaux** Attention, sur le plan financier, à ne pas croire trop vite au père Noël. Un coup de chance est possible, mais vérifiez bien cette affaire avant de vous lancer en toute confiance. Abstenez-vous des jeux de hasard, à moins que vous ne vous contentiez d'une toute petite mise.

**Cancer** Il paraît que l'argent aura tendance à sortir à gros flots de votre escarcelle, malgré vos efforts d'organisation et d'économie. Ces dépenses seront vraisemblablement en relation avec la vie sentimentale. Cherchez à consolider vos positions durant cette journée, qui facilite les placements durables et toute initiative dans l'immobilier. Vous serez bien avisé de renoncer à des projets d'un coût exorbitant et pouvant absorber toutes vos ressources financières.

**Lion** Vous risquez de vous retrouver face à des échéances financières désagréables. Il serait grand temps de vous occuper de votre situation et d'éviter de dépenser à tort et à travers. Si vous vous montrez raisonnable, les choses vont s'arranger pour vous. Dans le cas contraire, des sueurs froides vous sont promises !

**Vierge** Veillez à ne pas effectuer de transactions financières d'envergure aujourd'hui. Cet aspect de Saturne vous empêchera d'avoir les idées claires et risque de vous faire commettre de graves erreurs d'appréciation.

**Balance** C'est une journée de chance que vous allez vivre ! Vous bénéficierez d'une rentrée d'argent inattendue, ou d'une opportunité soudaine de déménager et de vous installer dans un cadre plus agréable.

**Scorpion** Pluton aura un impact direct sur vos finances ; vous ne devriez donc pas avoir de souci en la matière. Mais attention à cet aspect de Neptune : vous risquez de prendre une décision inadaptée. Si vous envisagez de réorganiser vos placements ou de vous lancer dans un investissement, mieux vaudrait attendre quelque temps.

**Sagittaire** Une possibilité de belle rentrée pécuniaire se présentera. Mais elle risque de se transformer immédiatement en dépenses imprudentes, en excès somptuaires ou en générosité excessive. Une certaine modération vous fera mieux tirer avantage des occasions qui arrivent et qui demandent à être concrétisées dans un esprit de raison.

**Capricorne** Saturne formera de très bons aspects dans le secteur des biens matériels. Vous serez en mesure de réaliser une excellente opération financière. Jouez cette fois à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance du jour.

**Verseau** Cet aspect de Neptune vous permettra de résoudre efficacement certains problèmes d'argent. Mais méfiez-vous des opérations hasardeuses ou mal préparées, qui vous ruineraient.

**Poisson** Excellente journée pour organiser quelques discussions au sujet de vos finances, et de vos placements si vous en avez. Méditez les conseils qu'on vous donnera et suivez-les. De bonnes affaires sont possibles actuellement. D'autre part, n'hésitez pas à embellir votre foyer sans pour autant vider votre compte en banque.

## L'économiste

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières  
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »

N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207

Adresse : 199 Angle rue Ayissou, Totsi, Lomé

Email : [contact@leconomistedutogo.tg](mailto:contact@leconomistedutogo.tg)

Site web : [www.leconomistedutogo.tg](http://www.leconomistedutogo.tg)

REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

### Directeur Général

Léonard DOSSOU  
(+228 96 26 05 15)

### Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE  
(+228 91 46 14 79)

### Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A  
(+228 90 16 47 09)

### Rédacteur en Chef

Joël YANCLO  
(+228 97 78 79 07)

### Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Junior AREDOLA

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

### Directeur Commercial

Eli DEKOU  
(+228 92 10 93 53)

### Correcteur

Michel Yao AYEVA

### Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE

**Communiqué de presse****Lilium dépose des requêtes contre Endeavour Mining  
dans le cadre de la vente des mines de Wahgnion et de Boungou**

**Ouagadougou – 15 avril 2024** : Lilium annonce que le 2 avril 2024, ses filiales Lilium Gold et Lilium Holdings Limited (collectivement « Lilium ») ont déposé leurs Réponses et Demandes ReConventionnelles à l'encontre d'Endeavour Canada Holdings Corporation, une filiale détenue à 100% par Endeavour Mining plc (collectivement « Endeavour »), dans le cadre d'un arbitrage entamé par Endeavour devant la Cour d'arbitrage international de Londres (« LCIA »).

Les Demandes ReConventionnelles portent sur des déclarations erronées et la dissimulation d'informations relatives à la situation financière et aux capacités d'exploitation des mines d'or de Wahgnion et de Boungou au Burkina Faso par le personnel d'Endeavour avant la conclusion d'un contrat de vente et d'achat par les parties, le 29 juin 2023, en relation avec les mines.

Des divergences entre les états financiers et opérationnels des mines sont apparues à la suite de l'acquisition, ce qui a conduit Lilium à porter ces divergences à l'attention de l'ancien PDG d'Endeavour, Sébastien de Montessus, en décembre 2023. Lilium a reçu des réponses insatisfaisantes de la part de M. de Montessus, et le 4 janvier 2024, lorsqu'Endeavour l'a licencié pour faute grave dans des opérations de cession d'actifs – et en particulier pour « contournement délibéré des contrôles, dissimulation active et déclaration erronée », y compris pour avoir « activement induit en erreur le conseil d'administration et l'équipe de direction par de fausses déclarations répétées et délibérées et la dissimulation d'informations sur une période prolongée » – les soupçons de Lilium selon lesquels la société avait été induite en erreur dans le cadre de la transaction ont semblé être confirmés. Le 23 janvier 2024, Lilium a informé Endeavour qu'elle avait pris connaissance de faits susceptibles de donner lieu à des réclamations pour déclarations erronées et violation de garantie (l'« Avis »).

Environ cinq semaines après avoir reçu l'Avis, Endeavour a entamé une procédure d'arbitrage devant la LCIA et a demandé un calendrier accéléré ainsi que la formation du tribunal arbitral. Le 6 mars 2024, la LCIA a rejeté la demande de mesures d'urgence d'Endeavour. Lilium considère que les tentatives d'Endeavour de médiatiser ses demandes et soumettre le litige à une procédure d'urgence sont des tentatives transparentes ayant pour but de devancer les graves préoccupations soulevées par Lilium et d'éviter les demandes reConventionnelles pour déclarations erronées et violation de garantie.

Lilium est déçue que l'annonce faite par Endeavour au marché, le 27 mars 2024, de ce qui était un différend confidentiel, ait omis de mentionner l'Avis et les graves préoccupations précédemment soulevées par Lilium. Lilium note également qu'Endeavour n'a divulgué au marché aucun détail de l'Avis ou de ses Demandes ReConventionnelles connexes déposées le 2 avril 2024, nonobstant ses obligations continues en tant que société cotée en bourse. Lilium décline toute responsabilité vis-à-vis d'Endeavour et a l'intention de se défendre vigoureusement contre ses réclamations, tout en poursuivant ses propres demandes reConventionnelles contre Endeavour pour déclarations erronées et violation de garantie.

**Lilium Mining**

Lilium Mining est une société minière africaine qui opère aujourd'hui au Burkina Faso avec pour ambition de s'établir en tant que producteur d'or intermédiaire. Nous avons acquis le 29 juin 2023, la mine d'or de Boungou dans la Région de l'Est appartenant à Semafo Boungou SA et la mine d'or de Wahgnion dans la Région des Cascades appartenant à Wahgnion Gold Operations SA. Nous employons plus de 1 300 personnes et nous nous sommes engagées à opérer partout où nous intervenons, de manière responsable pour préserver les emplois et apporter une valeur durable aux communautés riveraines de nos mines. Notre objectif est la recherche de l'excellence opérationnelle et technique à travers le développement et l'amélioration de la chaîne de valeur.



Turning Responsible Mining  
into Action

WANEP-Togo

# Les ambitions pour les 5 prochaines années de Seyram ADIAKPO

Promu nouveau Coordonnateur national du WANEP-Togo, Yawo Seyram ADIAKPO prend désormais en main la destinée du Réseau qu'il veut conduire dans la continuité de ses deux prédécesseuses, dont le travail est salué par plus d'un. Féru des questions de paix et de sécurité et conscient du contexte sécuritaire particulier dans lequel intervient sa nomination, M. ADIAKPO entend, avec son équipe, œuvrer durant les cinq prochaines années pour que la culture de la paix soit la valeur la mieux partagée au sein des populations togolaises. Des ambitions qu'il partage dans cette interview accordée à Société Civile Médias. Lisez plutôt !

**Peut-on connaître M. Yawo Seyram ADIAKPO ?**

Yawo Seyram ADIAKPO est de base un juriste de formation, formé en Droit public à l'Université de Lomé. Ayant obtenu mon master en droit public fondamental à l'Université de Lomé, j'ai très tôt nourri un intérêt aux questions liées à la paix et la sécurité, à la façon dont les crises et les différends internationaux sont gérés, les questions liées à la sécurité collective des Etats. Mon intérêt pour la question de la sécurité ne s'est pas arrêté à la sécurité humaine et couvre également les implications touchant la cybersécurité et l'éducation numérique. A ce sujet, j'ai animé un blog (jurigeek.law.blog) pour sensibiliser sur l'importance de veiller à sa sécurité informatique et plus tard, j'ai eu l'honneur d'être membre du CA du chapitre Togolais de l'Internet Society. Cet amour m'a permis de développer des compétences dans le domaine du digital, mais également en écriture journalistique. Par ailleurs, j'ai été chroniqueur pour certains médias en ligne de la place où j'offrais des analyses libres, celui qui me reste encore mémorable est celui de la crise entre l'Ethiopie et l'Egypte autour du projet éthiopien de construction du Grand barrage de la renaissance (GERD). Dans le cadre de mon travail d'édificateur de la paix, j'ai suivi plusieurs cours du Centre International

Kofi Annan pour le maintien de la paix (KAIPCT), notamment les Cours de Conseiller Politique des opérations de maintien de la paix, de mentorat et de leadership et enfin, des cours de prévention de l'extrémisme violent. Depuis toujours, j'ai toujours souhaité travailler à WANEP-Togo. L'occasion m'a été offerte en 2020 (en plein COVID-19). Je suis entré à WANEP-Togo comme chef de projet, j'ai été plus tard recruté comme Chargé du programme Recherche plaidoyers et gestion des connaissances, plus tard, comme intérimaire chargé des programmes Jeunesse Paix sécurité et Femmes Paix sécurité, puis en fin 2021 comme Responsable des programmes et du suivi-évaluation, poste que j'ai occupé jusqu'à mon accession récente au poste de Coordonnateur National par intérim du Réseau.

**Quoi espérer de vous en tant que nouveau coordonnateur de WANEP-TOGO dans les 5 ans à venir ?**

C'est un immense honneur de prendre la suite des deux valeureuses dames qui, respectivement 1ère Coordinatrice et 2ème Coordinatrice Nationale, ont apporté des contributions significatives à l'édification de la paix au Togo. Nous voulons parler de feu Mme Claudine Kpondzo-Ahiany à qui nous rendons hommage et à Mme Da-do Nora Novieku. A l'entame, il faut retenir que nous ne sommes pas



dans une logique de rupture mais de continuité de qui est déjà réalisé au sein du réseau jusqu'à ce jour. Notre accession à ce poste intervient dans un contexte sécuritaire particulier. Les défis sont grands et la contribution de la société civile est attendue. Ma priorité sera de faire en sorte que la contribution de l'organisation pour réduire les défis de paix et de sécurité humaine soit encore plus pertinente. Les défis clés en matière de paix et de sécurité sont à ce jour : l'extrémisme violent et l'insécurité de façon générale, les conflits communautaires, la question du dialogue politique. Pour les relever, il faudra s'assurer que la culture de la paix soit la valeur la mieux partagée au sein de nos populations. En matière organisationnelle, nous voulons travailler sur le réseautage au sein de l'organisation, ainsi que sa croissance organisationnelle. L'un de nos plus grands défis à ce niveau reste la question financière. C'est l'un des chantiers clés entamés par

notre prédécesseuse et qu'il faudra poursuivre. Enfin, nous avons le devoir de faire en sorte que WANEP-Togo demeure une référence crédible sur les questions de paix et de sécurité au Togo. C'est une priorité. Avec notre équipe, nous allons y travailler.

**Quels sont vos espoirs pour un Togo plus stable et paisible ?**

Nous nourrissons l'espoir que les acteurs gouver-

nementaux, politiques et sociaux, placent la promotion de la paix au cœur de leurs décisions et initiatives. Un Togo apaisé, où chaque citoyen, apporte sa pierre à l'édifice du développement. Nous voulons voir fleurir un Togo où les acteurs politiques travaillent de façon citoyenne et collaborative autour du dialogue, de la bonne gouvernance. Enfin, notre nous devons travailler sur la question de l'extrémisme violent afin qu'elle

soit maîtrisée dans la sous-région ouest africaine. Pour atteindre cet idéal, la société civile a son rôle à jouer. A ce niveau, nous avons besoin de l'implication active de nos partenaires, qu'ils financent de façon plus conséquente les initiatives de paix en augmentant les fonds alloués de 30-50 %.

**Vos derniers mots**

Nous comptons poursuivre le travail acharné et de qualité effectué par notre prédécesseuse et nous souhaitons pouvoir compter sur la collaboration de nos partenaires, de toute nature. La paix est une quête perpétuelle, elle n'est jamais acquise, il faudra toujours travailler à la préserver. Nous en appelons à la participation de tous, dans une logique partie prenante. Chacun a son rôle à y jouer. Togolais, viens, bâtissons la cité.

(Société Civile Médias)

## Opportunités !!!

**Chambres meublées, spacieuses et climatisées sises à Cotonou – Sikecodji - non loin de l'Etoile Rouge.**

**Meilleurs tarifs avec une bonne connexion internet.**

**Appeler le : (+229) 69 19 08 80 / 60 91 78 00 / 97 14 85 43.**

### Le Togo en chiffres

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigéria	4,0	Malaisie	2,7

Source : Constrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

1,0 Mds USD de produits exportés en 2020		2,2 Mds USD de produits importés en 2020	
Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	9,0	Energie électrique	5,2
Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et crânes phosphatés	8,8	Médicaments (à l'excl. Des produits du n°3002...)	5,2
Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non pulvérisés dits clinkers, même colorés	8,4	Voitures de tourisme et autres véhicules	3,9
Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparatoires pour l'esthétique ou les soins de la peau (autres que les médicaments) —	8,3	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	3,4

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Malaisie	4,0		2,7

Source : Constrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

1,0 Mds USD de produits exportés en 2020		2,2 Mds USD de produits importés en 2020	
Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	9,0	Energie électrique	5,2
Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et crânes phosphatés	8,8	Médicaments (à l'excl. Des produits du n°3002...)	5,2
Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non pulvérisés dits clinkers, même colorés	8,4	Voitures de tourisme et autres véhicules	3,9
Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparatoires pour l'esthétique ou les soins de la peau (autres que les médicaments) —	8,3	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	3,4
Motocycles — y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars, hubs de pédale et des boutons, même ratés, mais non chimiquement modifiés	6,8	Motocycles — y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars, hubs de pédale et des boutons, même ratés, mais non chimiquement modifiés	3,4
Coton, non cardé ni peigné	6,5	Huile de palme et ses fractions, même raffinée	3,2
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux	5,4	Riz	2,7
Perçages, boîtes, sources, etc.	3,3	Véhicules automobiles pour le transport	2,5

# RACINES FORT 7.5%



**600\***  
**FCFA**

**BOUTEILLE**

**50cl**

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A BOIRE AVEC MODERATION



BB LOMÉ S.A.  
LE LABEL QUALITE

www.bb-lome.com



\*Prix de vente détail conseillé

➤ **NOUVELLE FORCE DE LA NATURE** ◀